

OBJECTIFS DE L'ACTION

Objectifs ciblés dans l'Agenda 21

Objectif 2 : Préserver et valoriser les espaces de nature dans la ville

Contexte et enjeux

À côté du minéral, du bâti, la biodiversité représente le « tissu vivant » de la ville. Dans un monde de plus en plus urbanisé, la biodiversité urbaine ouvre des défis majeurs dans les enjeux de conservation de la nature. L'urbanisation et les coupures que constituent les diverses infrastructures morcellent les espaces naturels et font disparaître des milieux naturels et des espèces de la faune et de la flore. D'un autre côté, notamment par la création et la gestion écologique d'espaces verts, une nouvelle nature reprend progressivement ses droits.

A Troyes, la gestion différenciée des espaces verts a conduit au développement de nouvelles formes de paysages et à la revalorisation de plantes considérées comme « mauvaises », les prairies fleuries en sont un exemple. Ainsi, la ville peut devenir un acteur incontournable du fonctionnement de la biodiversité. Loin d'être réservée aux spécialistes, la biodiversité concerne également tous les citoyens. Ainsi la Ville de Troyes sensibilise chaque année les plus jeunes au respect de la biodiversité dans les écoles et les centres de loisirs. Prochainement des parcours de découverte de la flore locale seront ouverts au public dans le Parc des Moulins.

Finalités de l'action

- Préserver les espaces d'habitat pour la faune et la flore
- Valoriser les espaces paysagers
- Améliorer la qualité de gestion des espaces publics
- Sensibiliser le public

GESTION ET SUIVI DE L'ACTION

Mesures concrètes	Cibles et objectifs visés	Calendrier	Budget	Financements	Services pilotes
Démarche de gestion différenciée des espaces paysagers : prairies fleuries, zéro produit phytosanitaire	- Préserver la biodiversité - Améliorer le cadre de vie et la qualité de l'environnement urbain	Mise en place d'un plan de gestion différenciée : 2014	Inclus dans le fonctionnement des services municipaux	Ville de Troyes	-Mission Développement Durable -Espaces Paysagers
Aménagement du Parc des Moulins : site propice à la découverte de la biodiversité (projet de marre pédagogique, rucher école, rando-croquis, arboretum, etc.)	- Informer le public sur la biodiversité locale - Offrir des supports pédagogiques aux écoles et au public	- Mise en place d'un parcours rando-croquis : automne 2012 - Création d'un sentier de l'arbre : automne 2012 - Aménagement d'une marre pédagogique : 2013	Environ 90 000€	Ville de Troyes	-Mission Développement Durable -Espaces Paysagers
Mise en place d'une démarche de labellisation des espaces paysagers Adhésion à l'association Plante & Cité : plateforme nationale d'expérimentations et de conseils techniques	- Améliorer les techniques de gestion des espaces verts	Projet de labellisation « EcoJardin » du Parc des Moulins en 2013	1 200€ (coût de l'inscription à l'association)	Ville de Troyes	-Mission Développement Durable -Espaces Paysagers

**Indicateurs
de suivi et
d'évaluation**

- Inventaire des projets favorables à la biodiversité et à la diversité paysagère
- Evolution de la labellisation des espaces paysagers

Partenaires

Grand Troyes, DDT, association Plante&Cité, écoles, secteur associatif, prestataires privés

**Bilan/commentaires
(si engagée)**